

Ingénierie patrimoniale du chef d'entreprise

Réf. [1618](#)

- ♦ **Durée** : 16 heures
- ♦ **Public**. Conseillers en patrimoine : avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes, CGP, ingénieur patrimonial, notaire, juriste, fiscaliste, étudiant M2. Dirigeant d'entreprise.
- ♦ **Support** : 800 diapositives
- ♦ **Pré-requis** : aucun. **Niveau** : approfondissement, expertise.
- ♦ **Animateur** : Henry Royal
- ♦ **Convention** : [site](#)
- ♦ **Objectifs et compétences visées de la formation** :

Approfondir la fiscalité du chef d'entreprise.

Apprendre les techniques de transmission de l'entreprise au plan civil et au plan fiscal.

Connaître les dispositifs accordés au chef d'entreprise.

-1^{ère} partie - Fiscalité du chef d'entreprise

I. Panorama

1. Vue d'ensemble
2. Entreprises à l'IR
3. Sociétés à l'IS
4. Droits d'enregistrement
5. IFI. Immobilier professionnel
6. Droits de mutation à titre gratuit. Pactes Dutreil
7. Stratégies d'optimisation fiscale

II. Entreprises à l'IR : revenus, plus-values

A. – Entreprises à l'IR, activité professionnelle

1. Revenus, plus-values
2. Régimes d'exonération
3. Apports à société à l'IR, à l'IS
4. Holding : imposition du résultat

B. – Société civile à l'IR, gestion privée

1. Fiscalité de la création à la dissolution
2. Cession de parts : prépondérance immobilière ?
3. Apports à société à l'IR, à l'IS
4. Holding : imposition du résultat

III. Sociétés à l'IS : revenus, plus-values

A. – Imposition du dividende Holding : imposition du résultat

B. – Imposition des plus-values

Panorama. Vente, apports

1. Régime de droit commun
2. Abattement pour durée de détention
3. Abattement incitatif
4. Départ à la retraite
5. Apport société à l'IS à holding contrôlée à l'IS : report d'imposition
6. Apport IS à holding non contrôlée à l'IS : sursis

IV. Droits d'enregistrement

1. Apports à société
2. Cession de titres

V. IFI

1. Présentation
2. Régime de l'immobilier professionnel

VI. Droits de mutation : Pactes Dutreil transmission d'entreprise

A. – Présentation DMTG

B. – Dutreil sociétés, CGI art 787 B

1. Présentation
2. Engagement collectif de conservation
3. La transmission
4. Engagement individuel de conservation
5. Comment sécuriser les pactes

C. - Holdings et pacte Dutreil

Quand apporter à une holding ? Animatrice ou passive ? Quels pouvoirs peut-on accorder au donateur ?

2^{ème} partie - Organisation juridique de la transmission d'entreprise

1. L'importance du régime matrimonial
2. La succession non organisée
3. Réserve et quotités disponibles
4. Les donations de titres

3^{ème} partie – Optimiser la fiscalité du chef d'entreprise

1. Optimiser la donation de l'entreprise

Schémas à éviter

Le LBO familial

Transmettre l'entreprise à plusieurs héritiers, également ou non

2. Optimiser la vente de l'entreprise

Société civile ou quasi-usufruit ?

3. Associer donation et vente dans les meilleures conditions.